

3.1	La petite enfance et l'extrascolaire	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
3.1.1	Favoriser la création d'une école de devoirs pour renforcer les compétences et favoriser leur réussite éducative par le biais d'un soutien scolaire et la mise en place d'activités ludiques. La création de cet espace d'échange et de citoyenneté permettra non seulement de consolider les acquis mais aussi de soutenir les parents dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants.	Poursuite des études encadrées par des enseignants dans les écoles communales - participation à l'appel de projet de la Fondation Roi Baudouin pour la création d'un soutien scolaire et d'activités ludiques. Partenariat avec l'AMO pour l'organisation d'activités de soutien scolaire pour le secondaire.	AG	PCS, AMO	
3.1.2	Soutenir les structures d'accueil extra-scolaire (garderies, plaines de jeux, etc.) par la mise en place de programmes attractifs et diversifiés adaptés aux enfants de tous les âges (ex. : proposer des activités citoyennes).	Développement d'activités avec le soutien de la CCA. En plaines de vacances, développement d'un programme thématique avec par semaine avec une sortie ou une nimation + 1 piscine par semaine (pour les primaires) + des collaborations avec des acteurs locaux pour le développement d'activités spécifiques (centre culturel, contrat rivière...).	AG		
3.1.3	Veiller à ce que ces structures soient accessibles financièrement à tous les parents en continuant à proposer des tarifs « adaptés » .	Maintien de tarifs adaptés et de facilités pour les familles nombreuses.	AG		
3.1.4	Soutenir les familles dans leur recherche de places d'accueil.	Voir PST du CPAS.	CPAS		
3.1.5	Favoriser et poursuivre l' inclusion dans nos milieux d'accueil (formation du personnel et adaptation de l'environnement d'accueil).	Voir PST du CPAS.	CPAS		
3.1.6	Encourager le développement d'activités et de projets intergénérationnels (ex. : partage d'expériences, jeux, projets communs, etc.).	Mise en place de projets intergénérationnels via le service de cohésion sociale et ses partenaires.	PCS	CPAS, CcR, Bibliothèque	
3.1.7	Assurer le “devoir de mémoire” : soutenir les associations patriotiques et de mémoire en valorisant le devoir mémoriel dans les écoles , en poursuivant le parrainage des monuments commémoratifs du souvenir et la mise en valeur des monuments de la paix .	Poursuite des collaborations avec les associations patriotiques (parrainages, cérémonies de mai et de novembre, actions ponctuelles comme les monuments de la paix...)	AG		
3.2	L'enfance, la jeunesse, l'enseignement et la formation	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
	Au sein des écoles communales :				
3.2.1	Poursuivre et développer la promotion d' une alimentation saine locale et à prix démocratique .	Travailler au niveau du cahier des charges pour solliciter des repas sains respectant les normes sans exiger trop pour ne pas faire exploser les coûts. Mise en place de projets ponctuels spécifiques : collations saines, collations santé. Maintien de la distribution de la soupe scolaire.	AG		
3.2.2	Offrir un repas de midi à un prix accessible à tous les élèves.	Travailler au niveau du cahier des charges pour solliciter des repas sains respectant les normes sans exiger trop pour ne pas faire exploser les coûts - Poursuivre la possibilité pour les parents d'annuler le matin le repas si l'enfant est malade.	AG		
3.2.3	Poursuivre et développer la gratuité du matériel scolaire.	Poursuivre la distribution des kits de rentrée dans les écoles communales. Développement du matériel numérique mis à disposition.	AG		
3.2.4	Poursuivre et développer l' intervention financière dans les activités culturelles, les sorties, etc.	Maintenir l'intervention financière pour les séjours avec nuitée. Travail en collaboration entre les différentes écoles afin de rentabiliser au maximum par exemple le coût de la location d'un bus.	AG		
3.2.5	Maintenir une étude dirigée encadrée par du personnel habilité.	Revaloriser régulièrement les prestations pour conserver du personnel intéressé.	AG		
3.2.6	Poursuivre et développer le soutien à l' intégration des élèves à besoins spécifiques quel que soit leur âge .	Poursuite et développement de l'engagement d'éducateurs spécialisés.	AG		

3.2.7	Continuer à investir dans l’enseignement fondamental en renforçant l’encadrement.	Développer les prises en charge sur fonds propres en fonction des besoins exprimés par les directions.	AG		
3.2.8	Poursuivre la lutte contre le harcèlement, le cyberharcèlement et les violences au sein des écoles.	Engagement d'éducateurs spécialisés pouvant mettre en place des projets de gestion de la violence notamment au niveau des cours de récréation. Nouvelle politique anti-harcèlement intégrée dans le ROI des écoles. Travail en collaboration avec les équipes mobiles et les services extérieurs pour gérer les problèmes de violence et de harcèlement.	AG		
3.2.9	Poursuivre et développer la promotion de l’utilisation des outils numériques .	Poursuivre l'octroi du budget annuel pour l'équipement en matériel numérique. Poursuite du projet "numérique" dans le cadre des congés pour mission de carrière en 3 étapes.	AG		
	Dans notre Commune :				
3.2.10	Maintenir et soutenir le conseil communal des enfants .	Pour le Conseil Communal des Enfants, chaque année entre septembre et novembre, le PCS organise dans les établissements scolaires de Rebecq des élections afin d'élire les nouveaux conseillers en 5ème primaire pour une durée de deux ans. Le processus électoral fait partie intégrante de l'apprentissage de la citoyenneté. Au terme des élections, les conseillers se réunissent 2 fois par mois afin de développer ensemble des projets citoyens à destination des enfants de la commune.	PCS		
3.2.11	Continuer à offrir la gratuité de prêt de matériel spécifique lors des différents événements organisés par toutes les écoles.	Maintien de la priorité scolaire pour le prêt de matériel, maintien du montage.	AG		
3.2.12	Assurer une bonne collaboration entre les écoles, la commune et les différents acteurs locaux (Centre culturel, bibliothèque, clubs sportifs, etc.) pour la mise en place de projets communs (ex. : projet propreté).	Réunion annuelle des enseignants à laquelle sont conviés les acteurs locaux. Organisation de réunions spécifiques selon les projets.	AG		
3.2.13	Promouvoir les projets et activités inter-écoles .	Organisation d'activités sportives.	AG		
3.2.14	Soutenir des projets de découverte de l’environnement, des métiers, de l’histoire locale, etc.	Participation aux Journées du Patrimoine. Organisation de vistes gratuites des lieux touristiques et patrimoniaux de la Commune (moulins, Musée du porphyre, Carrières...). Projets PECA (Parcours d'Education Cultruelle et Artistique) en collaboration avec le centre culturel.	AG	CcR	
3.2.15	Assemblée participative des jeunes : mise en place d’un lieu d’échange pour et par les jeunes pour qu’ils puissent exprimer leurs besoins et leurs attentes.	Phase 1 : Pour le personnel, suivi de la formation auprès du Creccide pour la mise en œuvre de politiques de jeunesse participatives à l’échelle communale. Phase 2 : Lancement d’un projet de politique locale à destination de la jeunesse Phase 3 : Recherche de subside pour les projets émanant de la jeunesse (accompagnement, soutien et encadrement).	PCS		
3.2.16	Valoriser les lieux d’expression des jeunes : proposer des temps et des lieux de rencontres attrayants permettant aux jeunes d’accéder librement à un lieu dédié.	Ouverture des locaux du PCS pour accueillir le public avec : -Accueil libre -Espace de parole -Activités spécifiques	PCS		
3.2.17	Développer, via le service de cohésion sociale communale, le travail de rue afin d’aller à la rencontre des jeunes des villages (plaines de jeux, quartiers, etc.).	Cartographier des zones d’intervention afin d’y organiser des présences régulières. Accompagner les jeunes en leur offrant une écoute.	PCS	AMO, CPAS, autres	
3.2.18	Aménager et/ou réorganiser les espaces de jeux existants en les équipant de jeux pour tous les âges.	Remplacement et modernisation progressive des modules des différentes aires de jeu.	TRAV		
3.2.19	Promouvoir des événements, des activités adaptées aux jeunes : soirées, festivités et journées d’animations.	Faire preuve d'adaptabilité et proposer des activités variées selon les demandes et/ou intérêts. Proposer des collaborations avec les mouvements de jeunesse et acteurs locaux Encourager, soutenir, accompagner et encadrer les demandes émanant de jeunes pour l’organisation de festivités.	PCS		
3.2.20	Continuer à soutenir les mouvements de jeunesse : prêts de matériel et aides financières.	Poursuite des contacts avec les mouvements de jeunesse pour une bonne collaboration - Aide financière pour les déplacements au camp	AG		
3.2.21	Poursuivre le projet « été solidaire ».	Poursuivre le projet en proposant des activités diversifiées afin d'offrir un éventail enrichissant d'expériences « professionnelles ». Valoriser le travail au service de la communauté et encourager l'émergence d'un esprit communautaire.	PCS		
3.3	Sport, Culture et Tourisme	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers

3.3.1	Soutenir les initiatives sportives inter-quartiers et des défis de remise en forme au sein de la commune afin d’encourager les citoyens à adopter un mode de vie plus actif et aussi favoriser une bonne cohésion sociale dans le village.	Participation aux activités du Panathlon Wallonie-Bruxelles - Soutien logistique et administratif aux activités sportives organisées sur la Commune.	AG	PCS	
3.3.2	Développer l’offre d’infrastructures sportives en construisant une extension du Hall omnisport .	Un bureau d'études a été désigné et l'étude suit sont cours pour l'extension, via la recherche de subsides pour financer le projet.	TRAV		
3.3.3	Promouvoir le sport via les écoles : favoriser les échanges entre les écoles et les clubs sportifs, sensibilisation à la pratique sportive, animations dans le cadre des jours blancs dans nos écoles.	Réalisation de journées sportives chaque année pour permettre aux enfants de découvrir différents sports. Organisation d'activit"s du type Cross scolaire, Cross'athlon,...	AG		
3.3.4	Soutenir et maintenir les conditions visant à faciliter l’accès à la pratique sportive.	Voir PST du CPAS. Octroi de subsides aux associations sportives. Octroi d'un tarif préférentiel aux Rebecquois pour la participation aux stages sportifs.	CPAS, AG		
3.3.5	Généraliser l’ information sur toutes les activités sportives existantes : recenser les offres sportives par public-cible (tous âges) de la commune, dont le Centre sportif, et leur accessibilité.	Réalisation tous les 2 ans de la brochure Rebecq sport.	AG		
3.3.6	Aménager des espaces dédiés aux sports de rue : continuer à améliorer l’aménagement des quartiers de Quenast et de Bierghes en diversifiant l’offre pour tous les âges.	Des terrains multisports existent dans toutes les entités. Des futurs projets et des zones spécifiques (musclation...) en dehors de Rebecq (ballodrome) sont à prévoir.	TRAV	PCS	
3.3.7	Rendre la culture accessible à tous et pour tous via l’article 27 et encourager la délocalisation de certaines activités culturelles (ex. : Ciné plein air).	Voir PST du CPAS. Aider le centre culturel à mettre en oeuvre ses projets délocalisés par le prêt de matériel (tonnelles...) et le montage.	CcR, CPAS	AG	
3.3.8	Continuer à soutenir le Centre culturel dans la mise en œuvre de son contrat-programme, notamment par la mise à disposition de locaux et de moyens humains et matériels.	Poursuite des aides-services. Mise à disposition de locaux, de matériel, d'ouvriers, de cars...	AG		
3.3.9	Encourager et soutenir les partenariats entre les opérateurs culturels de notre commune, Centre culturel, bibliothèque, associations, etc.)	Maintien du contrat-programme du Centre culturel et poursuite des aides-services. Aides diverses aux associations : octroi de subsides, mise à disposition de salles communales, espaces d'affichages, prêt de matériel lors des festivités...	AG		
3.3.10	Poursuivre le théâtre à l’école et animations culturelles dans les écoles (Jeunesses musicales), participation aux projets PECA (Parcours d’Éducation Culturelle et Artistique).	Poursuivre le projet Jeunesses Musicales - Soutenir les projets Parcours d'Education Culturelle et Artistique proposés par les écoles.	AG	CcR	
3.3.11	Promouvoir notre bibliothèque qui sera bientôt hébergée dans la Chapelle des Augustines et y développer des animations à destination de tous les publics.	Mise en application de la deuxième priorité du nouveau plan quinquennal de la bibliothèque. Faire de la bibliothèque un tiers-lieu, Y favoriser l’apprentissage et l’expression des populations avec à l’esprit la volonté de capter un public plus large et diversifié. Développer le bénévolat, Nouer de nouveaux partenariats.	BIBLIO		
3.3.12	Développer des partenariats entre le tourisme et la culture en organisant de manière ponctuelle des balades contées dans nos villages afin d’en faire découvrir l’histoire et le patrimoine.	Réalisation de balades contées en collaboration avec le CCR.	AG	CcR	
3.3.13	Favoriser la programmation et la mise en avant des artistes locaux et collaborer avec le Centre culturel à la création et à la diffusion d’un répertoire des artistes (et artisans locaux).	En collaboration avec le CCR, réaliser un répertoire des artistes .	CcR	AG	
3.3.14	Redynamiser les activités d’éducation permanente via le Centre culturel, le Plan de Cohésion Sociale pour offrir des connaissances nouvelles, stimuler la réflexion et avoir une approche critique des sujets abordés.		CcR	PCS	
3.3.15	Poursuivre le développement du tourisme dans notre commune, par exemple, une journée à Rebecq , de nouvelles balades “ Totémus ”, renforcer l’accompagnement de l’équipe de nos guides touristiques bénévoles et assurer la promotion de l’offre existante : Musée de la bière, Musée du Porphyre, Meunerie, etc.	Création d'une balade Totemus à Quenast - développement du programme "visites estivales" - Création de nouveaux QR-Code pour compléter l'offre existante - Participation à des évènements visant à promouvoir la Commune (ex: Mon plus beau village). Poursuite de la formation des guides bénévoles.	AG		
3.3.16	Soutenir le Rail Rebecq-Rognon, fleuron touristique de notre belle commune.	Organiser et développer des activités en collaboration (Rebecq vu du rail, journées du patrimoine...) - Aide au maintien de l'infrastructure. Mise à jour du site internet du Rail. Un crédit annuel à l'ordinaire est budgétisé pour réaliser des travaux d'entretien.	AG	TRAV	
3.3.17	Organisations d’ expos temporaires en lien avec notre histoire locale : Solvay, Augustines, etc.	Réalisation d'une zone "Solvay" permanente dans le Grand Moulin - Organisation d'expos estivales en collaboration avec le CCR. Maintien du site du cimetière des Augustines et intgération de celui-ci dans les circuits de balade.	AG		
3.3.18	Brochure informative pour l’aide à la création de gîtes et d’hébergements touristiques et réaliser un cadastre de l’offre existante à intégrer au site Internet communal.	Rédaction d'une brochure et d'un cadastre.	AG		
3.4	Les seniors et personnes en situation de handicap	Détails des actions menées	Pilote(s)	Partenaire(s)	Moyens humains et financiers
3.4.1	Maintenir et renforcer les aides à domicile pour que les seniors puissent rester chez eux le plus longtemps possible dans de bonnes conditions (télévigilance, SOS dépannage, repas à domicile, aides familiales).	Maintien et promotion de la prime télévigilance. Octroi d'un rouleau de sacs poubelles par an pour les personnes incontinentes.	AG	CPAS	

3.4.2	Lutter contre l’isolement des aînés en assurant une meilleure communication des services à leur disposition et créer un réseau de bénévoles accompagnants .	Edition tous les 2 ans de la brochure Rebecq aînés en collaboration avec le CCCA Rebecq à la Une tous les deux ans. Maintien du service de transport à la demande via des bénévoles accompagnants les seniors et personnes vulnérables vers les services de santé et autres.	PCS		
3.4.3	Multiplier les espaces de rencontre et y encourager les projets de transmission de la Mémoire : ReWisBiQue, associations patriotiques, Centre culturel, etc.	Organisation des parrainages de monuments aux morts permettant chaque année de sensibiliser les plus jeunes. Soutien aux associations patriotiques et d'histoire, mise à disposition d'un local pour le Rewisbique.	AG		
3.4.4	Créer des ateliers/activités intergénérationnels permettant les rencontres et échanges de connaissances et les favoriser en proposant des échanges avec les écoles, les associations et la Résidence d’Arenberg .	Organisation d'activités inter-générationnelles notamment lors des plaines de vacances et des garderies (St Nicolas à la Maison de Repos...). Organisation d'activités en collaboration avec les écoles (projet "si on chantait" des P3 de Bierghes).	AG	CPAS, PCS	
3.4.5	Pérenniser et promouvoir l’opération « Boîte jaune ».	Chaque année : - refaire la promotion du projet et de la mise à jour des informations fournies dans la boîte ; - contacter les (nouveaux) résidents de 65 ans et plus ; - réapprovisionner les lieux de retrait de la boîte.	PCS		
3.4.6	Instaurer une ou plusieurs activités seniors en concertation avec la commission consultative des aînés du type : voyages, colis, journées à thème, etc.	Appuyer les actions déjà mises en place et soutenir les idées émanant du CCCA afin de fournir un cadre propice et un accompagnement pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives.	PCS		
3.4.7	Résidence d’Arenberg du CPAS : maintenir son cadre à la fois professionnel et convivial. Maintenir la qualité d'hébergement et son environnement qui la caractérisent.	Voir PST du CPAS.	CPAS		
3.4.8	Mener une réflexion inclusive dans l’élaboration de chaque projet communal.	L'accessibilité aux PMRs sont automatiquement prévus lors de l'élaboration des nouveaux projets en voiries et en bâtiments publics.	TRAV, MOB, RH, AG, AT		
3.4.9	Lever les freins à l’inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap au sein de structures scolaires, associatives, sportives et culturelles.	Apporter les moyens nécessaires à l'inclusion dans de bonnes conditions. Engagement d'un éducateur spécialisé dans les écoles communales, y compris aux plaines de vacances communales. Collaboration avec les pôles territoriaux pour l'intégration d'enfants en situation de handicap au sein des écoles communales.	AG		